
Olivier DONNAT

« Pratiques culturelles des Français » : une enquête de marginal-sécant¹, au croisement de la sociologie de la culture, des médias et des loisirs

Il n'est jamais facile de parler d'un sujet ou d'une période que le souvenir associe étroitement à une personne, surtout quand sa disparition est venue interrompre l'échange. On peut faire sa propre lecture du passé, avancer de nouvelles hypothèses, risquer quelques provocations pour pousser l'autre dans ses retranchements... rien n'y fait, on est condamné au monologue : l'autre n'est plus là pour répondre, souligner les approximations de votre pensée ou simplement stimuler par ses questions, ses contestations ou... ses silences. Et pourtant, on peut choisir de poursuivre le dialogue.

Tel est mon état d'esprit au moment de commencer la rédaction de cet article car je ne peux évoquer l'enquête « Pratiques culturelles » sans que surgisse immédiatement dans ma mémoire la figure d'Augustin Girard, pour au moins deux raisons. La première est évidente : il fut à l'origine de l'enquête et nul ne peut contester que, sans lui, nous ne disposerions pas aujourd'hui de ce dispositif essentiel de suivi des comportements des Français en matière de culture. La seconde est plus personnelle : c'est lui qui m'a recruté au milieu des années 1980 au sein du Service d'études et recherches du ministère – qui s'appelait alors le « SER » –, avant de me proposer quelques années plus tard de prendre en charge la réalisation de la troisième édition de l'enquête. Sans lui par conséquent, je n'aurais pas consacré une grande partie de ma vie professionnelle à l'analyse de tris croisés sur la fréquentation du spectacle vivant ou sur l'évolution de la lecture!

1. Le terme de *marginal-sécant* désigne en sociologie des organisations les personnes qui interviennent dans plusieurs systèmes d'action et peuvent de ce fait jouer un rôle souvent décisif de passeur ou d'intermédiaire entre des logiques d'action différentes, voire contradictoires. C'est ainsi que Philippe Urfalino avait qualifié Augustin Girard à l'occasion de la table ronde organisée à l'occasion de son départ à la retraite. Voir « Laboratoire d'idées et utopies créatrices », in: *Trente ans d'études au service de la vie culturelle*.- Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, juillet 1993 [p. 77-81].

Le statut épistémologique de mon texte ne peut par conséquent échapper à une certaine ambiguïté puisque, comme l'a si bien écrit Jean-Claude Passeron peu de temps après la disparition de Pierre Bourdieu, il n'est pas possible « *de démêler pour les classer dans des tiroirs séparés d'un côté les sentiments et de l'autre les raisonnements qui nous ont unis (ou opposés²)* ». Difficile en effet de ne pas prendre quelque distance avec la rigueur un peu janséniste qui sied aux commentaires « objectifs » des statistiques publiques. Reste simplement à trouver la bonne distance entre les différents registres qui se bousculent au moment d'écrire. Comment par exemple nommer Augustin Girard ? Par son prénom ? Trop familier à mes yeux, compte tenu de la différence de génération, ou trop « moderne » : je n'ai jamais aimé la complicité faussement joviale qu'affichent les « décideurs » de tout poil quand ils appellent par leur prénom des personnes qu'ils ne connaissent pas cinq minutes auparavant. Par son nom de famille ? Trop froid, trop distant, cela me donnerait l'impression de parler à quelqu'un d'inconnu. Alors, pourquoi ne pas l'appeler « Monsieur Girard », comme le faisaient certains membres du SER ? Impossible, tant en raison du souvenir que je garde de lui (aimait-il vraiment qu'on l'appelle ainsi ?) que de ma propre aversion pour les signes trop marqués de déférence. Finalement, j'opterai pour « AG », l'abréviation qu'il utilisait quand il s'adressait aux membres de son service et à laquelle j'avais moi-même recours quand je lui adressais une note manuscrite dans les années 1980, à une époque où l'ordinateur n'avait pas encore gagné nos bureaux.

Les résultats des cinq éditions de « Pratiques culturelles » réalisées depuis le début des années 1970 ont fait l'objet de plusieurs publications³. Aussi ai-je pris le parti de ne pas en parler ici pour livrer ma propre lecture de l'histoire de l'enquête, en opérant un retour réflexif sur mon expérience en tant que responsable des trois dernières éditions et en m'appuyant sur les écrits et les nombreuses discussions que j'ai eues avec AG à propos des conditions de réalisation des deux premières. Toutefois, revenir sur le passé sans parler du présent et sans penser à l'avenir aurait été à mes yeux une trahison à l'égard de la mémoire d'AG, qui a toujours considéré la démarche prospective comme le meilleur antidote contre la tentation de la nostalgie. Aussi terminerai-je en proposant quelques brefs éléments de réflexion sur les questions – radicales à bien des égards – que pose aujourd'hui la révolution numérique à nos manières de penser et de mesurer les pratiques culturelles.

2. Passeron (Jean-Claude).- « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in : *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, 2003 [p. 77-124].

3. Cf. encadré, p. 111.

Parler d'un temps que les moins de trente ans...

Retracer l'histoire de « Pratiques culturelles » conduit à parler d'une époque qui paraît bien lointaine à l'heure de la « RGPP⁴ » et du numérique !

L'amélioration de la connaissance des publics de la culture fut en effet un des axes majeurs du programme de statistiques culturelles élaboré au début des années 1960 « à la faveur d'une rencontre qui n'avait alors rien d'évident entre les champs de la haute administration, de l'animation et des sciences sociales⁵ ». Dès les premières années du SER, furent réalisées des enquêtes sur les publics des musées, des théâtres, des salles de cinéma et de plusieurs maisons de la culture⁶, avant que ne soit lancée en 1973 la première enquête « Pratiques culturelles », dans la foulée de celle que l'INSEE avait menée quelques années auparavant sur les comportements de loisir.

« Pratiques culturelles » est née par conséquent de la conviction partagée par les pionniers de la statistique culturelle que la décision politique, la démarche scientifique et la démarche militante pouvaient non seulement cohabiter mais s'enrichir mutuellement. Temps heureux où on pensait pouvoir changer le monde et où « *les techniques du management moderne n'avaient pas encore pénétré le monde de l'université et de la culture*⁷ » : des administrateurs, statisticiens et chercheurs au parcours plus ou moins atypique pouvaient alors développer aux marges des institutions de nouvelles manières de regarder le monde, en faisant comme si « *ce qui les travaillait n'était pas la question de leur vie, mais engageait le cours de l'histoire et le destin du collectif* ».

Je n'ai pas connu cette époque, mais quand AG m'a confié la responsabilité de la troisième édition de l'enquête, il restait dans les bureaux de la rue Jean-Lantier quelque chose de cette atmosphère du temps des pionniers. La parenthèse enchantée ouverte par le doublement du budget du ministère en 1982 avait donné un second souffle à l'enthousiasme des débuts et, même si elle était sur le point de se refermer... les services de recherche pouvaient encore recruter de jeunes chercheurs !

4. Révision générale des politiques publiques.

5. Dubois (Vincent).- « La statistique culturelle au ministère de la Culture, de la croyance à la mauvaise conscience », in : *Les Publics de la culture*.- Paris, Presses de Sciences Po, 2003 [dir. Olivier Donnat et Paul Tolila].

6. Parmi les nombreuses enquêtes réalisées dans les années 1960, citons celle relative à la fréquentation des musées d'art qui donnera lieu à la publication de l'ouvrage de Pierre Bourdieu et Alain Darbel, *L'Amour de l'art*, Paris, Éditions de Minuit, 1966.

7. Luc Boltanski écrit cela en évoquant les conditions de création de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*. Cf. Boltanski (Luc).- *Rendre la réalité inacceptable*.- Paris, Demopolis, 2008, p. 45.

Baucoup de choses me séparaient d'AG, à commencer bien entendu par l'âge et le caractère intrinsèquement asymétrique de notre relation. Et pourtant, nos réunions de travail, qui souvent se prolongeaient dans une atmosphère d'odeur de pipe de plus en plus insistante (eh oui, on pouvait fumer dans les bureaux à cette époque!) débordaient fréquemment le cadre strictement professionnel: il n'était pas rare que nos échanges autour de la baisse de la lecture de livres débouchent sur des confidences à propos de ses enfants ou petits-enfants ou que nos réflexions sur la démocratisation de la culture glissent insensiblement vers des considérations très générales sur l'évolution de la randonnée en montagne ou du tennis⁸!

Non seulement j'adhérais pleinement à la conception du chargé d'études qu'il défendait⁹ mais je retrouvais chez lui des valeurs et des manières d'être qui me « parlaient »: un certain anti-conformisme qui faisait écho à mes propres dispositions pour les marges, une méfiance tenace à l'égard de l'intelligentsia et plus généralement des élites¹⁰ qui allait de pair avec une curiosité d'esprit au service de la vérité, et peut-être surtout la distance par rapport au rôle et le sens de l'humour qui préservent de la fascination pour le pouvoir. D'ailleurs, il fallut tout cela à AG, en plus d'un certain courage personnel, pour prendre la responsabilité en 1990 de publier des résultats qui pouvaient aller à l'encontre de certaines de ses convictions les plus profondes mais aussi des intérêts du ministère (ou de ceux du ministre, ce qui n'est jamais bon pour un chef de service¹¹...).

Revenons aux origines: « Pratiques culturelles » fut donc conçue au début des années 1970, c'est-à-dire à une époque dont Edgar Morin parle comme d'une sorte de Moyen Âge moderne marquée par « *la décadence du grand archétype culturel fondé sur l'image de l'homme viril, adulte, bourgeois, blanc, occidental, technicien, rationalisateur*¹² ». Période d'utopie et de contestation, où souffle

8. Cela fut vrai dès notre première rencontre, quand il me reçut dans son bureau pour un entretien d'embauche. Depuis, je me suis souvent demandé si le fait de lui avoir alors confié que j'avais financé mes études en donnant des leçons de tennis n'avait pas été déterminant dans sa décision de me recruter comme chargé d'études au SER!

9. Comment, par exemple, ne pas adhérer au point de vue qu'il défendait au moment de la publication des résultats de la seconde édition de « Pratiques culturelles »: « *Le statisticien pose ses chiffres en forme de défi, puis il se tait* », in: *Le Monde*, 8 décembre 1982?

10. « *Les soi-disant élites intellectuelles furent singulièrement absentes – voire aberrantes – au moment du courage* », in: *Politix...*, n° 24, 4^e trimestre 1993, cf. *supra*, p. 23-28.

11. Dans un entretien réalisé en 1993, peu de temps après son départ à la retraite, AG avouera en effet ses hésitations au moment de publier les résultats de la troisième édition de l'enquête: « *J'ai relu quatre fois la dernière enquête sur les pratiques culturelles avant de donner le feu vert à sa publication. Elle me choquait violemment, en même temps qu'elle me semblait irréfutable* », in: *Profession culture*, n° 8, juin-juillet 1993.

12. Morin (Edgar).- *L'Esprit du temps*, Paris, Grasset, 1962, p. 260.

encore l'esprit de Mai-68 mais où s'achèvent aussi, avec le premier choc pétrolier et le début de la « crise », les « Trente Glorieuses ». Période qui marque également un tournant, tant au plan des pratiques culturelles – avec la généralisation de la télévision dans les foyers et la montée en puissance de la contre-culture chez les jeunes (dont AG regrette dans son avant-propos qu'elle n'ait pas pu être mieux prise en compte dans l'enquête) – qu'au plan de la politique culturelle, où s'impose la notion de développement culturel, au détriment de celle d'action culturelle¹³.

Moins de quarante ans ont passé, et pourtant que tout cela apparaît lointain ! Quand on relit aujourd'hui le premier questionnaire « Pratiques culturelles », plusieurs questions apparaissent avec le recul bien exotiques : celle sur la présence dans les foyers d'appareil pour projeter des diapositives ou de magnétophone à bande simple par exemple (faut-il rappeler que, mis à part le téléviseur, aucun des équipements audiovisuels qui peuplent aujourd'hui notre quotidien n'existait alors ?), celle sur la réception de la troisième chaîne de télévision (celle-ci venait juste d'être créée et moins de 35 % des Français déclaraient la recevoir correctement), ou encore celle sur la fréquentation des concerts ou les genres de musique écoutés qui utilisait le terme de « grande musique » pour désigner la musique classique !

Au départ, la mesure des inégalités au service de la démocratisation

AG rappelle dans le texte qu'il a rédigé en vue du livre *Pour une histoire culturelle*¹⁴ que l'enquête « Pratiques culturelles » est à l'origine un pur produit de la « planification à la française ». Elle répond à une demande du Commissariat au Plan et non du ministère des Affaires culturelles et, à ce titre, reflète la conception du rôle de l'État que partageait alors une grande partie des élites intellectuelles et administratives.

L'enquête met en œuvre par ailleurs une conception ouverte de la culture, reprenant certains éléments des travaux menés à la fin des années 1950 par Joffre Dumazedier¹⁵ et surtout de l'enquête nationale sur les loisirs réalisée par l'INSEE en 1967. Le questionnaire couvre un champ très large d'activités, passant en revue la quasi-totalité des usages du temps libre : bricolage, tricot,

13. Sur ce dernier point, cf. notamment : Urfalino (Philippe).- *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.

14. Cf. *supra*, p. 83-91.

15. Dumazedier (Joffre).- *Vers une civilisation des loisirs*.- Paris, Le Seuil, 1962 ; *Loisir et culture*.- Paris, Le Seuil, 1966.

activités sportives, usages des différents médias, lecture, écoute de musique, fréquentation des équipements culturels, pratiques en amateur, activités bénévoles et militantes etc. ; de plus, la formulation des questions témoigne d'une volonté affirmée de prendre en compte toutes les formes d'expression, des plus légitimes aux plus populaires, aussi bien dans le cas de lecture ou de l'écoute de musique que de la fréquentation des lieux de spectacle. L'enquête se situe par conséquent dans le droit fil du programme qu'AG avait défini au colloque de Bourges : « *On ne peut pas traiter les problèmes d'équipement culturel sans les situer, d'une part par rapport aux moyens de communication de masse, et d'autre part par rapport à la vie de loisir des Français*¹⁶ ».

La profonde originalité de l'enquête procède à mes yeux de cette double propriété initiale : elle couvre un domaine qui excède largement le champ d'intervention du ministère des Affaires culturelles et entend dépasser la fracture tant administrative qu'académique¹⁷ qui faisait du monde de la culture légitime et de celui de la culture de masse deux domaines distincts. Sur le terrain de la recherche, « Pratiques culturelles » s'efforce plus précisément de faire cohabiter trois problématiques pourtant difficilement compatibles : celle de la sociologie des loisirs, celle de la sociologie des médias et de la culture de masse, et enfin celle de la sociologie de la légitimité culturelle. On peut même s'amuser à retrouver dans le questionnaire l'influence de chacune des trois problématiques : ainsi, les questions sur l'équipement culturel des communes, le militantisme ou la participation associative renvoient sans conteste à la première, celles (très nombreuses) sur les usages de la télévision à la deuxième, tandis que l'interrogation détaillée sur la position et l'itinéraire social des personnes interrogées correspond incontestablement aux attentes d'une sociologie critique soucieuse de dévoiler l'importance des mécanismes de reproduction dans le domaine culturel. Une question située à la fin du questionnaire semble même chercher à vérifier auprès des Français la pertinence du concept de « capital culturel » en leur demandant s'ils pensaient que la culture, « *c'était avant tout une question de tempérament* » !

En refusant d'entériner « *le grand partage légitimiste construit par les élites*¹⁸ » à partir duquel s'est développée pour une large part la sociologie de la culture

16. « Pourquoi des recherches ? La fin de l'ère des goûts et des couleurs », in : *L'Expansion de la recherche scientifique*, n° 21, décembre 1964. Cf. *infra*, « Bibliographie analytique », n° 37, p. 303-304.

17. Sur le terrain académique, la rupture entre la sociologie de la culture et celle des médias était déjà consommée, à la suite notamment de l'article de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, « Sociologies des mythologies et mythologie de sociologues », in : *Les Temps modernes*, n° 211, 1963.

18. Macé (Éric).- *Les Imaginaires médiatiques. Une sociologie post-critique des médias*.- Paris, Éditions Amsterdam, 2006, p. 133.

en France, l'enquête entendait faire vivre la pluralité des points de vue et favoriser le débat entre des courants de recherche qui s'étaient construits en opposition les uns par rapport aux autres. L'expression *pratiques culturelles*, dont la paternité semble devoir être attribuée à Joffre Dumazedier, avait été précisément retenue en raison de sa polysémie : elle permettait de mener une analyse des inégalités en matière de fréquentation des équipements culturels qui réponde aux attentes de la planification culturelle et des militants de la démocratisation, tout en mettant en œuvre une perspective ouverte des activités culturelles, en les situant dans le cadre plus général des loisirs et du temps libre¹⁹.

L'étendue du champ couvert et la diversité des problématiques abordées par l'enquête n'ont pas empêché, dès la première édition, une lecture univoque des résultats centrée sur la question des inégalités d'accès à la culture légitime. Comment expliquer qu'un véritable gouffre se soit d'emblée creusé entre la richesse des thématiques abordées dans l'enquête et la focalisation des commentaires autour de la question de la démocratisation ?

Il me semble qu'il faut en chercher les raisons dans l'échange de bons services qui s'était développé dès les années 1960 entre les milieux culturels soucieux de démocratiser la culture et les chercheurs ayant recours au cadre théorique de la sociologie critique de Pierre Bourdieu. Celle-ci était en effet parfaitement en phase avec la demande institutionnelle dans la mesure où elle offrait une grille d'interprétation des résultats de l'enquête « clés en mains » : au projet politique de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité²⁰ » répondait celui des sociologues de mettre en évidence les inégalités en matière de pratiques et consommations culturelles. L'adéquation était alors presque parfaite entre les objectifs des uns et des autres : la mission que se fixaient les pouvoirs publics en termes de démocratisation appelait des enquêtes pour dresser un constat et mesurer l'efficacité des actions entreprises, tandis que les disparités sociales et géographiques révélées par l'approche sociologique appelaient implicitement, enquête après enquête, l'intervention des pouvoirs publics pour combler les écarts, réduire les inégalités d'accès à la culture.

La fonction qu'AG entendait faire jouer aux statistiques culturelles en général et à l'enquête « Pratiques culturelles » en particulier a incontestablement

19. La suite allait montrer qu'une telle ambition était aussi la meilleure manière de tomber sous la double critique contradictoire d'imposer une vision légitimiste (combien de fois ai-je entendu, en présentant les résultats de l'enquête, que celle-ci ne prenait en compte que la « grande culture », celle du ministère !) et de participer activement au triomphe du relativisme culturel en mettant sous l'expression de *pratiques culturelles* des activités de « nature » différente.

20. Décret fondateur du ministère des Affaires culturelles (24 juillet 1959).

participé de ce mouvement : dans son esprit, les résultats de l'enquête étaient une arme au service de la démocratisation, ils devaient servir de socle à l'argumentaire justifiant l'action publique dans le domaine culturel. Il le reconnaît dans l'article reproduit ci-dessus²¹ et sera encore plus explicite dans un entretien accordé peu de temps après son départ à la retraite :

« Lorsque, avec nos premières enquêtes, on pouvait montrer que 90 % des Français n'avaient jamais mis les pieds de leur vie dans un concert ou 75 % dans un théâtre, on montrait l'ampleur du terrain qu'il fallait parcourir pour arriver à l'égalité d'accès dont se targuaient la République dans ses principes et la planification dans son volontarisme²² ».

Il me semble toutefois que sa relation à l'enquête était en réalité beaucoup plus ambivalente qu'il n'y paraît à la lecture de ces propos. En effet, si AG s'est sans conteste appuyé sur le sérieux que confèrent les chiffres pour « *mettre fin à l'ère des goûts et des couleurs* », il a en même temps toujours insisté sur leur caractère excessivement réducteur. Ainsi, dans l'avant-propos du document présentant les résultats de la première édition de « *Pratiques culturelles* », il répète ce qu'il avait dit au colloque de Bourges, à savoir que l'approche quantitative est indispensable mais insuffisante : elle doit être impérativement complétée par « *des techniques qualitatives qui restituent en profondeur les démarches telles qu'elles sont vécues par l'individu et les représentations dans les termes mêmes où elles s'expriment* », seules capables de rendre compte des « arts de faire » chers à Michel de Certeau.

AG n'était pas loin en effet de partager les critiques radicales de ce dernier à l'égard des enquêtes statistiques²³ : il n'a au fond jamais totalement assumé le caractère « barbare » d'une enquête qui fait le pari de considérer les pratiques culturelles comme des activités sociales comme les autres, sans s'intéresser vraiment à leur contenu artistique ou culturel ni aux effets qu'elles produisent sur les personnes concernées. En réalité, il était profondément partagé : à la fois déterminé à « objectiver » la culture – pour en faire un domaine de l'action publique comme les autres – et effrayé par les risques d'une telle démarche, ardent militant des chiffres et intimement convaincu de leur incapacité à rendre compte de la réalité des choses, soucieux de mettre en évidence les

21. Notamment quand il écrit : « *Le premier résultat apporté en réponse à la question posée par le Plan a été la confirmation chiffrée des inégalités d'accès à la "culture" traditionnelle* » (cf. p. 86).

22. In : *Politix*, op. cit.

23. Sur ce point, voir les propos qu'il tient dans l'introduction de l'ouvrage *L'Invention du quotidien. Les arts de faire*.- Paris, Gallimard, 1980 [coll. « Folio », tome I, p. XLV]. Il faut rappeler que Michel de Certeau fut directeur d'études au SER au moment où furent publiés les résultats de la première édition de « *Pratiques culturelles* ». Il rédigea à ce propos un texte qui sera publié en conclusion de son ouvrage *La Culture au pluriel*.- Paris, Christian Bourgois, 1980 [2^e éd.].

inégalités sociales d'accès à la culture et heurté au plus profond de lui-même par le projet de Bourdieu de dévoilement des mécanismes sociaux à l'origine de ces inégalités.

Par ailleurs, la lecture politique qu'AG faisait des résultats de « Pratiques culturelles » ne recoupait que partiellement celle des tenants de l'action culturelle. Même s'il peut être considéré comme un militant de la démocratisation, il a en effet toujours manifesté une certaine réserve à l'égard des politiques culturelles centrées exclusivement sur l'offre institutionnelle²⁴, plaidant plutôt pour une meilleure prise en compte des diverses formes d'expression de la culture populaire et des consommations médiatiques susceptibles de servir de prise à la politique de développement culturel.

Ainsi, le rapprochement qu'il opère, après la seconde édition de « Pratiques culturelles », entre la pyramide des taux de diffusion des activités culturelles (de la télévision à l'opéra) et celle des financements publics le conduit à faire un bilan sans concession de la politique culturelle dans l'article qu'il publie dans le quotidien *Le Monde*²⁵, mais sans pour cela revendiquer plus de moyens au service de la démocratisation. Son propos est même largement iconoclaste puisqu'il va jusqu'à évoquer un thème alors tabou dans le débat français, celui des discriminations positives : puisque la politique culturelle, en dépit de ses objectifs égalitaires, aboutissait « à privilégier les privilégiés », ne fallait-il pas substituer au principe d'égalité celui d'équité ? AG en tout cas pose clairement la question dès 1982 :

« Constatant que des mesures qui se voulaient égalitaires ont eu des effets pervers qui ont cumulé les facilités d'accès à la culture sur les mêmes catégories de population, ne doit-on pas imaginer des politiques explicitement inégalitaires qui interviennent en priorité en faveur des populations défavorisées (ruraux, travailleurs manuels) et dans les milieux porteurs d'avenir : jeunes, enfants en milieu scolaire ? ».

Il apparaît par conséquent que la principale vertu de « Pratiques culturelles » aux yeux d'AG était moins de révéler les inégalités d'accès à la culture légitime que de souligner l'ampleur du décalage existant entre la politique culturelle réelle – celle des budgets et non des discours – et la réalité des comportements culturels. L'enquête pouvait certes servir les intérêts de ceux qui

24. Dès le milieu des années 1960, il affirme sans ambages : « Certes, il ne suffit pas de répondre à la demande du public pour définir une action culturelle, mais il faut que l'offre parte de cette demande, la dépasse, la précède, mais ne la perde jamais ». In : « Pourquoi des recherches ?... », *op. cit.*

25. L'enquête réalisée en 1981 a donné lieu à la publication d'un ouvrage de tableaux de chiffres sans commentaire, ce qui a probablement conduit AG à proposer au quotidien *Le Monde* un point de vue dans lequel il livre une lecture personnelle des résultats particulièrement sévère envers la politique culturelle : « Plus les couches de la population touchée sont étendues, plus l'effort de l'État est étroit » (*Le Monde*, 8 décembre 1982).

revendiquaient une politique d'offre plus ambitieuse, mais sa principale « utilité » était de livrer des arguments à ceux qui, comme lui, militaient pour une « autre » politique culturelle, plus équilibrée, plus attentive aux besoins de la population et plus tournée vers le renforcement des liens entre culture et société.

Cette lecture politique des données était loin d'être majoritaire. En effet, la plupart des commentaires après la publication des résultats de la première et de la deuxième édition de l'enquête empruntent plutôt le registre de la désillusion. Ainsi, le magazine *Le Point* par exemple, qui avait obtenu en exclusivité les résultats de l'enquête de 1973, leur consacre un dossier de plusieurs pages dont le titre, « Loisirs: subventions pour une élite », donne tout de suite le ton et dont la conclusion est explicite :

« La rue de Valois n'a toujours pas les moyens d'une action efficace... Il reste beaucoup à faire pour que la culture cesse d'être une chasse gardée et devienne une fête pour tous²⁶ ».

Et Jack Lang, invité à réagir aux résultats de l'enquête en tant que fondateur du festival de Nancy et ancien directeur du Théâtre national de Chaillot, se montre alors parfaitement à l'unisson :

« L'existence de profondes inégalités culturelles entre les Français ne doit pas surprendre. Je m'étonne qu'on puisse s'en étonner. Par quel miracle les Français deviendraient-ils égaux face à la culture alors qu'ils ne le sont pas face aux conditions de vie ou face à l'instruction? [...] C'est une illusion de croire que la culture peut être une oasis de démocratie au milieu d'une société largement inégalitaire ».

Jack Lang, devenu ministre, réagira de manière différente à la lecture des résultats de la troisième édition de l'enquête, mais il faut dire que beaucoup de choses avaient alors changé depuis le début des années 1970.

Le tournant de la troisième édition : l'offre et la demande culturelles ne marchent pas au même pas

La troisième édition de l'enquête est lancée en 1989, soit huit ans après la précédente et... huit ans après le doublement du budget de la culture voté par le gouvernement de gauche à son arrivée au pouvoir.

Un tel concours de circonstances ne pouvait qu'aiguiser la tentation de mettre en rapport les évolutions constatées entre les deux dates d'enquête avec les efforts considérables consentis par les pouvoirs publics au cours de la même

26. In: *Le Point*, 20 janvier 1975.

période. Et certains milieux intellectuels et culturels ne s'en sont pas privés, profitant de l'occasion pour manifester leur rejet de l'approche quantitative de la culture et surtout dresser un bilan négatif de la politique culturelle menée par Jack Lang²⁷.

Certes, le retour au réel était brutal après l'euphorie du début de la décennie qui avait pu faire croire que l'élargissement des publics accompagnerait l'augmentation de l'offre publique de culture. Il apparaissait en effet que la fréquentation des équipements avait dans l'ensemble assez peu progressé et que la structure des publics de la culture n'avait pas évolué de manière significative : en un mot, la demande n'avait pas augmenté au même rythme que l'offre, ce qui heurtait de plein fouet la conviction ancrée au cœur de la politique culturelle française depuis l'origine, à savoir que l'offre entraîne la demande. Ce constat aurait pu permettre d'engager une réflexion critique sur la réalité des moyens mis en œuvre au service de la diversification des publics de la culture ou alimenter un débat sur les ambiguïtés originelles du projet de démocratisation²⁸, mais il n'en fut rien. La plupart des commentateurs ont préféré développer un discours entièrement négatif autour des trois figures de la rhétorique réactionnaire distinguées par Albert Hirschman :

« L'action publique est sans incidence sur les pratiques culturelles (thèse de l'inanité) ; la politique culturelle produit des effets imprévus et indésirables (thèse de l'effet pervers) ; elle a favorisé une évolution "relativiste" préjudiciable à la "vraie culture" (thèse de la mise en péril²⁹) ».

Cette troisième édition marque donc incontestablement un tournant dans l'histoire de « Pratiques culturelles » au plan de la lecture politique des résultats : ceux-ci ne sont plus mobilisés pour revendiquer une politique de démocratisation plus ambitieuse ou une « autre » politique, mais interprétés comme autant de preuves de son inefficacité et – pour certains – de son inutilité. Si une telle lecture a été possible, c'est que le contexte idéologique avait profondément évolué en quelques années. Le succès de l'ouvrage d'Alain Finkielkraut publié en 1987 en témoigne et celui de Marc Fumaroli quelques années plus tard le confirmera³⁰ : l'élan culturel était brisé, la parenthèse

27. Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à l'article de Vincent Dubois, « La statistique culturelle au ministère de la Culture... », *op. cit.*

28. Ce que nous avons personnellement tenté de faire après la publication des résultats. Cf. Donnat (Olivier).- « La question de la démocratisation dans la politique culturelle française », in : *Modern and Contemporary France*, vol. 11, n° 1, 2003.

29. Cf. Dubois (Vincent).- « La statistique culturelle au ministère de la Culture... », *op. cit.*

30. Finkielkraut (Alain).- *La Défaite de la pensée*.- Paris, Gallimard, 1987 ; Fumaroli (Marc).- *L'État culturel. Essai sur une religion moderne*.- Paris, Éditions de Fallois, 1991.

enchantée ouverte au début des années 1980 était bel et bien refermée, la politique culturelle devait être refondée³¹.

En réalité, nous avons changé d'époque : était venu le temps des indicateurs et du « gouvernement par les normes³² ». Dans une certaine mesure, AG avait gagné, mais il s'agissait d'une victoire cruelle qui le laissait désarmé, comme un militant désormais sans cause. D'une certaine manière, le programme qu'il avait défini au début des années 1960 avait trop bien réussi : les crédits en faveur de la culture avaient considérablement augmenté, le ministère, en élargissant le champ de ses interventions, avait plus ou moins adhéré à la conception ouverte de la culture qu'il avait toujours prônée, mais le débat d'idées était vidé de sa substance et la question des finalités évacuée. Et surtout la culture du chiffre avait considérablement progressé : les décideurs culturels réclamaient des tableaux de bord, les responsables d'équipements affirmaient avec conviction la nécessité de mener des enquêtes de fréquentation... bref, trente ans après le colloque de Bourges, les chiffres avaient gagné la partie au profit d'une approche purement comptable de la réalité et du triomphe de la « pensée Powerpoint³³ » !

Les résultats de l'édition suivante seront publiés en 1998 sans susciter de vagues ou de réactions particulières, mais il devenait difficile dans un tel contexte de ne pas s'interroger sur les usages qui étaient désormais faits de « Pratiques culturelles ». Comment en effet ne pas éprouver un certain malaise devant l'obstination de certains à faire une lecture exclusivement négative des données ? Et, plus largement, comment ne pas prendre conscience des effets pervers générés par la quantification des pratiques culturelles et ne pas reconnaître que celle-ci avait pu contribuer à alimenter le discours sur la « fatalité de la reproduction³⁴ » ?

Les interrogations portaient d'abord sur l'outil d'observation, dont les limites étaient systématiquement rappelées à chaque édition : dans quelle mesure était-il capable de rendre compte des effets de la politique culturelle, bel et bien réels mais beaucoup trop diffus ou complexes pour être appréhendés par

31. Rigaud (Jacques).- *Pour une refondation de la politique culturelle*.- Paris, La Documentation française, 1996.

32. Nous reprenons ici l'expression que Luc Boltanski emprunte à Laurent Thévenot dans son ouvrage *Rendre la réalité inacceptable*, *op. cit.* On pourra notamment lire avec intérêt ce qu'il écrit à propos de la « Révision générale des politiques publiques », p. 163-166.

33. Frommer (Franck).- *La Pensée Powerpoint. Enquête sur ce logiciel qui rend stupide*.- Paris, La Découverte, 2010.

34. Nous renvoyons sur ce point aux propos que Jean-François Barbier-Bouvet, qui fut le responsable de la première édition de « Pratiques culturelles », a tenus lors du départ à la retraite d'AG. Barbier-Bouvet (Jean-François).- « La culture du chiffre », in : *Trente ans d'études au service de la culture*, *op. cit.* [p. 13-20].

une enquête nationale par sondage? Les contraintes de la comparabilité qui obligeaient à conserver la même structure de questionnaire n'étaient-elles pas à l'origine d'un décalage croissant entre les comportements observés et les comportements réels? Et, plus généralement, le dispositif d'observation des comportements culturels que nous avons hérité n'était-il pas en partie prisonnier du contexte – celui du début des années 1970 – dans lequel il avait été conçu?

Les interrogations concernaient par conséquent aussi le cadre intellectuel ayant présidé à la conception de l'enquête et défini l'horizon d'attente à l'égard des résultats. Ce cadre, qui reflétait à la fois un certain état de la société française et un certain moment de la réflexion sur la politique culturelle, n'était-il pas devenu un obstacle à une appréhension des enjeux de la fin du siècle? En effet, sur le terrain politique, la thématique de la démocratisation avait progressivement disparu de la rhétorique ministérielle au profit notamment de la promotion de la diversité culturelle; de même, sur le terrain académique, la sociologie de la légitimité culturelle était de plus en plus contestée sous la poussée de la sociologie pragmatique et de différents courants centrés sur la question de l'individualisme.

Dans le domaine de la sociologie de la culture, les résultats d'enquête poussaient à faire évoluer un cadre interprétatif dont le pouvoir heuristique déclinait à mesure que les rapports entre milieux sociaux et univers culturels se complexifiaient: les profondes mutations structurelles de la société française (démocratisation scolaire, développement de nouvelles formes d'inégalités, renouvellement des élites...) et la diversification considérable de l'offre culturelle tant publique que privée faisaient qu'il était de plus en plus vain de prétendre traduire la position sociale réelle des individus à travers leur seule appartenance à une catégorie socio-professionnelle, de même qu'il devenait de plus en plus hasardeux de prétendre rendre compte du statut symbolique des œuvres et des produits culturels à partir de la seule échelle de légitimité. Émergeaient de nouvelles interrogations, auxquelles la théorie de la légitimité culturelle n'apportait pas de réponses satisfaisantes. Comment, par exemple, interpréter les fortes différences constatées entre les classes d'âge³⁵? La mise en perspective générationnelle des résultats, en permettant de suivre l'évolution des comportements d'une cohorte d'individus nés dans les mêmes années au fil de leur avancée en âge, mettait en effet clairement en évidence un double

35. Sur ce point, soulignons l'importance du rôle joué au milieu des années 1980 par les réflexions de Paul Yonnet sur la société démocratique de masse et l'émergence du peuple adolescent, qui prolongeaient certaines analyses d'Edgar Morin faites dans les années 1960. Cf. Yonnet (Paul).- *Jeux, modes et masses*.- Paris, Gallimard, 1985.

phénomène: d'une part, un renforcement continu de la culture adolescente apparue au tournant des années 1960 et, d'autre part, une juvénalisation de la culture liée à l'allongement du temps de la jeunesse mais aussi à la volonté croissante des adultes, à tous les âges de la vie, d'afficher les signes extérieurs de la jeunesse. En fait, à chaque fois qu'il y avait eu changement depuis le début des années 1970, celui-ci avait été porté par une génération nouvelle avant d'être poursuivi et amplifié par les suivantes.

Ces différents éléments ont conduit le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) à engager une réflexion critique sur l'ensemble du dispositif d'enquête relatif aux pratiques culturelles: sa méthodologie, ses finalités, son cadre d'analyse. En 2001, un appel à propositions a été lancé en direction des milieux de recherche puis un colloque national intitulé « Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels » a été organisé à Paris, qui l'un et l'autre ont donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif de synthèse³⁶.

À l'issue de cette phase de réflexion collective, s'est dégagée une conviction forte: le dispositif d'observation des pratiques culturelles devait évoluer, s'enrichir et se diversifier tout en évitant, pour reprendre l'expression de Jean-Louis Fabiani, « de jeter le bébé des enquêtes quantitatives nationales avec l'eau du bain légitimiste³⁷ ». Une enquête comme « Pratiques culturelles » restait un outil indispensable pour mesurer à l'échelle nationale le niveau de diffusion des différentes formes de participation à la vie culturelle, décrire les constellations de pratiques, de goûts et de connaissances repérables à cette échelle (les univers culturels) et apprécier l'influence respective des principaux facteurs socio-démographiques. Assurer la pérennité de cet outil, qui était devenu au fil du temps le principal baromètre de suivi des comportements culturels des Français, était d'autant plus nécessaire que l'important écho suscité par différents travaux autour de l'individualisation croissante de nos sociétés pouvait comporter le double risque de délaisser le niveau macro-sociologique et de s'aligner sur la conception de l'individu chère aux économistes, celle de l'acteur stratège, dégagé de toute détermination sociale.

La sociologie des pratiques culturelles devait donc conserver l'objectif d'analyser les régularités observées entre les principaux univers culturels et les grandes catégories de population (les jeunes, les femmes, les ruraux, les diplômés de l'enseignement supérieur, les ouvriers etc.), mais à condition de

36. Donnat (Olivier).- *Regards croisés sur les pratiques culturelles*.- Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/La Documentation française, 2003; *Les Publics de la culture*, op. cit.

37. Fabiani (Jean-Louis), Hennion (Antoine), Herpin (Nicolas) et Menger (Pierre-Michel).- « Éléments de synthèse », in: *Les Publics de la culture*, op. cit.

fournir des éléments sur les facteurs à l'origine des différenciations internes à chacune de ces grandes catégories, quel que soit le critère retenu. Elle devait pour cela s'attacher à la mise en évidence des multiples facteurs autres que l'itinéraire et la position sociale à l'origine de la participation (ou de la non-participation) à la vie culturelle et porter une attention plus grande au caractère de plus en plus hétérogène des conditions de socialisation³⁸.

Une telle ambition exigeait d'être plus attentif à la question identitaire car la sociologie critique s'était largement construite contre le vécu des personnes, privilégiant les appartenances objectives et ignorant délibérément la manière dont les intéressés les investissaient, les revendiquaient ou au contraire les rejetaient. Mais, de même que le reproche adressé à la sociologie critique d'appréhender les individus exclusivement à travers leur catégorie socio-professionnelle ne devait pas conduire à renoncer à les situer socialement, de même, le fait de prêter attention à la question identitaire ne devait pas être une manière de liquider la question sociale: il convenait, d'une part de regarder les appartenances objectives comme des ressources identitaires que les individus pouvaient ou non mobiliser selon les circonstances et, d'autre part, de tenir compte du fait que les pratiques culturelles étaient souvent lestées d'importants enjeux identitaires car vécues par les intéressés comme des voies privilégiées d'accès à un « soi intime » ou à des communautés réelles ou imaginées³⁹.

Ainsi, la nécessité d'une réévaluation du cadre conceptuel et des objectifs assignés à « Pratiques culturelles » était largement admise, avant même que l'internet et les « nouveaux écrans » (ordinateurs, consoles de jeux, téléphones multifonctions etc.) ne transforment radicalement les conditions d'accès à la culture. Et bien entendu, la rapidité de leur diffusion dans les foyers au milieu des années 2000 n'a fait que rendre cette exigence plus impérieuse.

Et maintenant, quel dispositif à l'ère du numérique ?

Au moment de concevoir la cinquième édition de « Pratiques culturelles », le défi était simple, quoique difficile à mettre en œuvre : comment s'émanciper du cadre général dans lequel l'enquête était née et prendre en compte les changements induits par la révolution numérique, sans briser la série entamée au début des années 1970 ?

38. Ce point était souligné par Bernard Lahire dans son ouvrage : *L'Homme pluriel: les ressorts de l'action* (Paris, Nathan, 1998), puis plus largement développé à propos des comportements culturels in: *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi.* - Paris, La Découverte, 2004.

39. Sur ce point, cf. par exemple le numéro intitulé *Passionnés, fans et amateurs* publié par la revue *Réseaux*, n° 153, 2009.

La nouvelle enquête devait conserver l'essentiel du questionnaire pour assurer la comparabilité avec les quatre éditions précédentes, tout en préparant les comparaisons avec les éditions à venir en accordant une large place aux nouvelles formes d'accès à la culture liées à l'essor du numérique et de l'internet. D'où son statut d'enquête de l'entre-deux : elle est la première de l'ère numérique, mais les usages des « nouveaux écrans » étaient encore en 2008 trop imparfaitement stabilisés pour qu'elle puisse appréhender avec précision leur infinie diversité et surtout apprécier leur véritable portée. N'oublions pas que Facebook ou Google n'existent que depuis quelques années et qu'aujourd'hui encore, règne la plus grande incertitude sur ce que seront les pratiques numériques au moment où sera menée la prochaine édition de l'enquête!

La question du numérique et de ses effets sur les pratiques culturelles et médiatiques traditionnelles, qu'il s'agisse de consommation de télévision, de lecture de livres, de fréquentation des équipements culturels ou de pratiques en amateur, est au cœur de cette cinquième édition et a largement dominé la réception des résultats⁴⁰. Tout incite à penser qu'elle le restera longtemps, car la révolution numérique soulève des interrogations qui touchent à la délimitation du champ des pratiques culturelles et à la définition même des activités concernées, mais aussi aux méthodes d'enquête et à l'horizon d'attente à l'égard des résultats.

Il faut bien reconnaître en effet que la dématérialisation des contenus, combinée à la diffusion spectaculaire de l'internet et des « nouveaux écrans », constitue un réel problème pour tous ceux qui mènent des enquêtes ; en effet, le caractère multimédias de la culture numérique, où textes, images et musiques sont souvent imbriqués, met à mal la description des pratiques culturelles qui reposait pour l'essentiel sur un découpage par média ou par type de support. Il y a peu de temps encore, en effet, la plupart des activités prises en compte dans une enquête comme « Pratiques culturelles » étaient étroitement associées à un moyen de diffusion ou à un support physique : lire renvoyait aux livres ou à la presse imprimée, écouter de la musique aux disques et cassettes, regarder un programme télévisé au petit écran, voir un tableau aux musées, jouer de la musique à un instrument etc. Dès lors, il suffisait d'aborder tour à tour les différents médias, supports et lieux culturels pour faire le tour de l'ensemble des modes d'accès à l'art et la culture. Or, un tel découpage domaine par domaine est devenu en partie caduc avec le

40. Pour ne prendre qu'un seul exemple, citons le titre du quotidien *Le Monde* dans l'édition rendant compte des résultats : « Comment internet a bouleversé les choix culturels des Français » (15 octobre 2009).

numérique et la généralisation des appareils nomades. En un mot, rares sont désormais les pratiques culturelles qui se laissent facilement réduire à l'équation simple de naguère: une activité = un contenu ou un programme + un support ou un média + un lieu et un moment.

La définition des activités culturelles et des usages des médias s'en trouve profondément altérée, ce qui rend hautement problématique la délimitation du champ jusqu'ici désigné sous l'appellation « pratiques culturelles ». Certes, celle-ci a toujours fait l'objet de vives controverses et la ligne de partage entre le monde de la culture et celui du divertissement est depuis longtemps fragilisée. Il n'en reste pas moins que la multiplication des « nouveaux écrans », offrant une large palette de contenus et de fonctionnalités au croisement de la culture, de l'*entertainment* et de la communication interpersonnelle, a considérablement accentué la porosité des frontières entre ces différents domaines: se distraire, s'informer, accéder à des œuvres, pratiquer une activité en amateur, communiquer avec des proches, faire des commentaires destinés à des inconnus etc. sont dans la culture numérique des activités qui s'entrecroisent, se cumulent ou se succèdent dans des séquences très brèves.

Bon nombre des découpages qui étaient efficaces pour observer les pratiques culturelles dans « le monde d'avant » sont aujourd'hui plus ou moins obsolètes, ce qui impose entre autres de revenir sur le partage qui faisait de la culture légitime, de la culture de masse et des loisirs trois objets sociologiques séparés, partage que l'enquête « Pratiques culturelles » entendait précisément dépasser au début des années 1970. Cela oblige également à réévaluer les enjeux de la politique culturelle et à inventer le langage capable d'en rendre compte, car nous sommes trop souvent condamnés à les appréhender à travers des catégories de pensée élaborées dans le monde pré-numérique. Jamais l'enchaînement des innovations technologiques n'a été aussi rapide et jamais non plus, probablement, le décalage entre la politique culturelle et les comportements réels dont parlait AG n'a été aussi important!

Revenons par exemple un instant sur la question de la démocratisation qui – nous l'avons vu – orientait la plupart des lectures faites des résultats de « Pratiques culturelles ». Elle ne peut plus aujourd'hui être posée seulement dans une perspective d'aménagement du territoire, car la dématérialisation des contenus combinée à la diffusion spectaculaire de l'internet et des « nouveaux écrans » appelle une révision de la plupart des représentations qui servaient à penser la question de l'accès à la culture. La politique culturelle non seulement se doit d'ores et déjà de mettre en œuvre un véritable service public de « culture à domicile » à travers la numérisation des fonds patrimoniaux et la diffusion en ligne des différentes formes de spectacle

vivant, mais elle doit aussi envisager la problématique de l'accès sous un double aspect : les bibliothèques, les musées, mais aussi les lieux de spectacle vivant sont désormais de plus en plus appelés à devenir des centres de ressources et des prestataires de services à distance, surtout bien entendu quand ils disposent de richesses susceptibles d'être numérisées. En un mot, la question des publics doit aujourd'hui être en permanence dédoublée pour devenir celle de l'ensemble des usagers, qu'ils viennent en personne ou non dans les équipements concernés.

La rénovation du dispositif de connaissance des différents modes d'accès et de participation à la vie culturelle est par conséquent indissociable d'une reformulation des enjeux de la politique culturelle. Le défi à relever n'est au fond pas très éloigné de celui qu'AG a surmonté au début des années 1970 en lançant l'enquête « Pratiques culturelles ». Il s'agit de construire un cadre statistique pérenne adapté à l'ère numérique en mettant en place de nouveaux outils de mesure, en élaborant de nouvelles nomenclatures – sans lesquelles les comparaisons dans le temps ou dans l'espace sont impossibles – et en favorisant l'émergence de nouvelles problématiques. Cela exige de retrouver l'inventivité à la fois méthodologique et théorique des débuts⁴¹ pour jeter des ponts entre des domaines, des approches et des courants de recherche éloignés ou vécus comme antagonistes.

Retrouver la posture de marginal-sécant qui fut celle d'AG au temps des pionniers de la statistique culturelle – on en convient aisément – ne sera pas chose facile dans un contexte où les dispositifs de contrôle managérial et la division du travail intellectuel gagnent chaque jour du terrain. Il est certain que le chantier de rénovation du cadre d'analyse des pratiques culturelles dont nous venons de tracer brièvement les grandes lignes peut effrayer par son ampleur et la difficulté des questions qu'il soulève. Mais il peut aussi apparaître comme extrêmement stimulant dans la mesure où tout ou presque est à (ré)inventer. Je suis convaincu que les jeunes générations sauront faire preuve d'autant d'imagination et de ruse de l'intelligence (la *metis* des Grecs) que les pionniers pour « inventer » une suite aux cinq éditions de « Pratiques culturelles »!

41. En écrivant cela, je pense notamment à la richesse des protocoles d'enquête mis en œuvre par l'équipe de Joffre Dumazedier à la fin des années 1950 sur la ville d'Annecy et présentés en annexe de l'ouvrage : Dumazedier (Joffre) et Ripert (Aline).- *Loisir et culture*, Paris, Le Seuil, 1966; ou par l'équipe regroupée autour de Pierre Bourdieu pour étudier la photographie : *Un art moyen : essai sur les usages sociaux de la photographie*.- Paris, Minuit, 1965 [dir. Luc Boltanski, Pierre Bourdieu, Robert Castel, Jean-Claude Chamboredon].

Les pratiques culturelles des Français (1973-2008)

Le ministère de la Culture et de la Communication (Département des études, de la prospective et des statistiques) a réalisé à cinq reprises l'enquête « Pratiques culturelles des Français » : en 1973, 1981, 1989, 1997 et 2008. Le dispositif a, à chaque fois, été identique : sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population française de quinze ans et plus, échantillon stratifié par régions et catégories d'agglomération, méthode des quotas avec comme variables le sexe et l'âge de la personne interrogée ainsi que la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, interrogation en face à face au domicile de la personne interrogée. La taille de l'échantillon était la suivante : deux mille individus en 1973, trois mille en 1981, cinq mille en 1989, quatre mille trois cent cinquante-trois en 1997 et cinq mille en 2008.

Les questionnaires des cinq enquêtes ainsi que les résultats complets de l'enquête 2008 triés selon les variables socio-démographiques usuelles sont disponibles à l'adresse suivante : www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr

Publications des résultats

– *Pratiques culturelles des Français en 1974.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, SER/La Documentation française, décembre 1974 [données quantitatives].

– *Pratiques culturelles des Français en 1974.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, SER/La Documentation française, décembre 1974.

– *Pratiques culturelles des Français. Évolution 1973-1981.* - Paris, Dalloz, octobre 1982.

– *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEP/La Documentation française, mars 1990 [données quantitatives].

– Cogneau (Denis) et Donnat (Olivier).- *Les Pratiques culturelles des Français 1973-1989.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEP/La Découverte/La Documentation française, mars 1990.

– Donnat (Olivier).- *Les Pratiques culturelles des Français. Enquête 1997.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/La Documentation française, mai 1998.

– Donnat (Olivier).- *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008.* - Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/La Découverte, septembre 2009.